

## Juste une mise au point...

Chers Collègues,

A l'occasion d'un [message très explicite](#) que nous vous avons adressé le 13 juillet 2017, le SICP avait pris la décision de ne pas répondre aux attaques et aux déclarations pour le moins curieuses voire totalement saugrenues exprimées dans une parution du SCSI (Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure ex. SNOP) dont le libellé génère ostensiblement la confusion : « Commissaires Info ».

En effet, cette « prose » émanant de l'excroissance avérée du SCSI qui prétend représenter la position de « commissaires de police » est adressée environ une fois par mois sous la plume supposée d'un commissaire de police, Guillaume Ryckewaert, qui cultive les prises de position tour à tour farfelues, faciles, gratuites ou démagogues.

Cette organisation syndicale, majoritaire chez les officiers, tente ainsi de dévoyer les membres d'un corps qu'elle rêve ouvertement d'absorber par le biais de cette « cellule commissaires » qui ne représente aujourd'hui qu'une entité syndicale virtuelle qui ne siège dans aucune des instances propres au CCD.

Ces derniers temps, nombre de ses parutions ont été pour ce commissaire l'occasion de nous attaquer directement sans aucun argumentaire cohérent mais plutôt sur la base d'une haine manifeste incompréhensible et quasi-personnelle qui nous amène à nous interroger pour le moins sur son équilibre psychologique.

Alors que nous ignorions ainsi depuis sa création cette « feuille de chou » insignifiante par son contenu totalement inconsistant, nous avons été avisés par certains d'entre vous que la dernière « sortie » diffusée le 30 mai nous ciblait encore directement en fin d'article pour énoncer une soi-disant position de notre organisation à savoir : « Depuis début mai, le SICP, qui dépend existentiellement du plus puissant syndicat de gardiens de la paix, envisage publiquement la mort du corps des commissaires, au mépris des spécificités de son histoire ».

Comme à son habitude le rédacteur prend ses désirs pour des réalités et assène « sa vérité » sans la moindre explication ni précision permettant une quelconque identification des affirmations ridicules qui nous sont ainsi prêtées. Pour autant, si habituellement nous aurions balayé d'un revers de main ce type d'assertion relevant du délire absolu, cette fois-ci, compte tenu de la force du contenu du propos, nous avons décidé de réagir pour éviter la moindre incompréhension ou le moindre doute que pourrait susciter cette déclaration **totale**ment mensongère et purement imaginaire.

Nous ne perdrons pas notre temps à dissenter longuement mais rappellerons simplement que le SICP a toujours défendu, et d'ailleurs comment en pourrait-il être autrement, l'indépendance de notre corps contre tous ceux qui, régulièrement, appellent à la fusion entre officiers et commissaires de police.

Nos prises de position ont **systématiquement et irrémédiablement** affirmé l'intérêt d'un corps diversifié fondé sur un recrutement mixte équilibré (50 % internes et 50 % externes) qui oxygène notre corps sur la société civile et qui garantit notre appartenance aux corps interministériels de niveau A+.

Il suffit de rappeler l'étude que nous avons été les seuls à effectuer il y a quelques années lorsqu'une attaque en règle avait été menée contre le CCD pour tenter une énième fusion (cf. [Présentation à la mission IGA pour la défense du Corps de Conception et de Direction en janvier 2012](#)).

L'indigence du propos et la personnalité de l'auteur de cet écrit calomnieux ne justifient pas plus d'explications de notre part sur un sujet aussi fondamental où tous ceux qui nous connaissent ne peuvent avoir le moindre doute sur notre approche de l'avenir du corps.

Pour autant, il nous a semblé nécessaire de procéder à cette mise au point face à un interlocuteur se prétendant syndicaliste et défenseur du CCD et pourtant totalement sous la coupe d'une organisation syndicale d'officiers de Police, y compris dans son fonctionnement quotidien.

Alors qu'il nous considère comme dépendants « existentiellement » du plus puissant syndicat de gardien de la paix, nous rappelons simplement que nous appartenons à une fédération de syndicats nous permettant d'être représentés dans différentes instances ministérielles (CTM, CTRPN ...) tout en nous laissant totalement libres et autonomes tant sur le **plan philosophique que financier**.

Ce commissaire de police oublie, lui, d'expliquer ce que signifie un véritable assujettissement à l'endroit d'une organisation syndicale qui n'est nullement représentative dans son corps d'appartenance. En effet, Guillaume Ryckewaert dispose du statut de « détaché permanent » grâce à des jours de détachement gracieusement offerts par sa structure syndicale d'accueil.

**Au SICP, nous n'utilisons que le bénéfice accordé par le résultat des urnes pour défendre notre corps et les intérêts de ses membres, sans devoir être inféodés à qui que ce soit, encore moins comme « hommes liges » du principal syndicat de nos collaborateurs officiers.**

Pour mieux comprendre les messages que relaie ce syndicat qui s'adresse aux membres du CCD, voici les derniers exemples d'histoires drôles avec le commissaire délégué du SCSI :

Il a été jusqu'à expliquer aux nouvelles recrues du CCD, les élèves de la 69<sup>ème</sup> promotion, qu'il est favorable à la fusion des deux corps CC et CCD, ce qui implique la fin du recrutement externe, ce dont il a eu bien du mal à se justifier face aux 36 élèves issus du concours externe...

Nous tenions à féliciter les collègues de la 69<sup>ème</sup> promotion du sang-froid et de la maîtrise dont ils ont déjà fait preuve à cette occasion, le délégué du SCSI n'ayant pas été reconduit de force hors du site recouvert de goudron et de plumes 😊

*NB : le SCSI bénéficie de la possibilité de présenter sa « section commissaire(s) » à St Cyr au Mont d'Or car l'ENSP est une entité unique regroupant les 2 sites de Cannes-Écluse et de St Cyr ; ce syndicat représentatif des officiers a donc le droit de se présenter sur les 2 sites...; si la revendication commune des syndicats de gardiens et d'officiers d'une création d'académie de police regroupant les 3 corps actifs aboutissait, alors Alliance, Unité SGP et l'UNSA seraient également fondés à venir démarcher les élèves commissaires ☺*

Toujours dans le cadre de la stratégie pour amener à une fusion avec les officiers, voici un extrait d'un flash-info... exclusivement envoyé aux officiers :

**Auditions de la Commission d'enquête du Sénat sur l'état des forces de sécurité :**

Le SCSI-CFDT, représenté par un officier et un commissaire, a une nouvelle fois proposé à cette commission de « **réunir les 2 corps de management pour favoriser un sentiment d'appartenance et de cohésion** ».

Et désormais, notre « collègue » vous écrit en qualifiant notre revendication d'une indemnisation de l'obligation de mobilité d'attrape-nigauds... alors même que le DGPN a déclaré lors de la CAP du 25 juin qu'il lui fallait envisager une solution de ce type pour améliorer la gestion du CCD aux contraintes incontestables...

Une défense pour le moins étrange des intérêts du corps auquel il est censé appartenir!

# BILLET D'HUMEUR

## UN SYNDICAT D'OFFICIERS

AMATEUR

D'HISTOIRES BELGES...

